



Excès de vitesse au vert

À son arrivée du matin, le commissaire Lesuisse a l'habitude de faire le tour des bureaux et se renseigner sur les affaires en cours, celles qui avancent, celles qui piétinent et les brouilles survenues au cours de la nuit. Comme dans la plupart des rituels, les réponses qu'il reçoit sont prévisibles et n'offrent aucun intérêt ; la dernière fois qu'une information l'a étonné remonte à... il en a déjà oublié la date.

Ce mardi-là, Lesuisse salue d'un geste mou et interroge avec la certitude de s'entendre dire :

— Ça va, chef, rien de neuf !

Après l'accueil, où sont enregistrées les affaires de noctambules, le commissaire passe au bureau de vidéo-surveillance. Partout, il entend la même rengaine. Par habitude, il pousse la porte des contrôles radar :

— 'jour. Ça va, jourd'hui ?

Marco, le plus jeune du commissariat, ne tient plus sur sa chaise ; il attendait avec impatience la tournée du chef pour lui lancer un vigoureux :

— On le tient, chef. Cette fois, on le tient !

Marco pourrait être le fils de Lesuisse, le premier tout juste sorti de l'école de formation, le second à deux mois d'aller regarder, à longueur de journées, les canards voler et les poissons nager dans un étang :

— Qu'est-ce qui t'arrive ? demande-t-il, sur le ton de l'exaspération.

— Celui qui s'amuse, la nuit, à passer à toute vitesse devant le radar du boulevard de Genève.

L'enthousiasme du jeune recrue affiche sa fierté d'être arrivé au terme d'une interrogation pointilleuse et ardue.

— Ah, celui qui passe si vite que même le flash n'a pas le temps de le prendre ! s'étonne l'ainé, incrédule.

— Oui, on a réussi à mesurer sa vitesse. Cinquante-deux à l'heure, au lieu de trente.

La moue du chef atteste son admiration, sans dire si c'est pour le fauteur et sa maîtrise de la vitesse imprudente, ou pour l'agent et son exploit de mettre un terme au dossier épineux.

— Et tu me dis que tu as réussi à le prendre.

— Oui, chef, affirmatif !

— Eh bien, tu sais ce qu'il te reste à faire : tu prends la plaque d'immatriculation, tu appelles les cartes

grises et tu dresses le procès-verbal.

— C'est que, chef... il a pas de plaque d'immatriculation !

À cet instant, Lesuisse se redresse ; il se dit qu'il devient indispensable. Au lieu d'une simple infraction à la vitesse, le délit commence à prendre forme. Le commissaire sent venir l'enquête minutieuse : chercher les indices à partir de la photo du véhicule, relever tous les détails, interroger les garages et patrouiller sur la voie publique à l'affût de voitures similaires, identifier le propriétaire, le convoquer et l'interroger pour déterminer s'il était au volant, s'il avait prêté son engin ou s'il lui avait été volé. En veillant à ne pas se laisser berner.

— Du boulot pour un expert en fin de carrière, se dit-il ; pas une mince affaire qu'on laisse à un débutant !

Heureux de montrer qu'il était encore capable de beaucoup de choses, malgré l'ancienneté.

— C'est que, chef, sur les photos, y a pas de voiture non plus !

Les yeux de Lesuisse se multiplient par trois en diamètre. Depuis le temps qu'il sert l'état, il en a vu passer des trucs invraisemblables, on lui en a raconté des sornettes, mais un contrôle radar qui relève une infraction pour excès de vitesse, qui réussit à prendre le contrevenant en flagrant délit, mais qui ne montre ni plaque ni voiture, c'est bien la première fois.

Son cerveau de fin limier a vite fait de recenser les options de circonstance :

— Une moto ? un drone ? ne me dis pas que c'est un hélicoptère pendant qu'on y est ? pourquoi pas une soucoupe volante ?

Marco se trouble, il a le sentiment d'être pris en défaut. Il hésite entre la réponse négative à chaque éventualité posée ou l'annonce, de but en blanc, du constat de la nuit :

— Voilà, chef... les images sont pas nettes. On le voit, c'est sûr, mais c'est... comment dire ?

— Bon, tance le commissaire. Quand tu auras fini de jouer aux vierges effarées, tu accoucheras. Au lieu de tourner autour du pot.

Le jeune policier préfère obéir. Après tout, il juge que ce n'est pas de sa faute si l'infraction constatée ne peut pas aboutir à une verbalisation habituelle.

— On peut regarder la vidéo ?

Sans attendre la réponse, Marco tape sur le clavier, tourne la mollette et fixe l'enregistrement sur la vue du boulevard vide. Puis, s'étant assuré que son chef était attentif, il appuie sur le bouton et les images se mettent en mouvement. Après dix secondes de projection, Lesuisse s'exclame :

— Oh, merde alors !

— Je l'avais dit, chef !

— C'est quoi ?

Le jeune est fier de montrer qu'il ne s'est pas contenté de regarder, il s'est aussi documenté :

— Un colvert. Et même un mâle, chef, parce que ce sont les mâles qui ont les plumes de cette couleur. C'est pour ça qu'on les appelle des colverts. Parce qu'ils ont le col vert...

— Oui, bon. Tu ne vas me faire un cours de zoologie, maintenant ! Range-moi ton bazar et motus, je ne veux plus en entendre parler.

Malheureusement pour le commissaire Lesuisse, la porte du contrôle radar était restée ouverte et le chroniqueur du journal local, tombé du lit, était déjà arrivé pour prendre les faits divers de la nuit. Les échanges tonitruants l'ont informé de la découverte animalière :

— Un colvert en excès de vitesse, lance-t-il, ça va faire fureur dans mon canard !

L'article entraîne un rapport réclamé au chef de poste par la hiérarchie, qui diligente une inspection générale des radars, confiée au commissaire. Le tout l'occupera jusqu'à son départ à la retraite. Il se demande encore s'il ira regarder les canards voler et les poissons nager dans un étang.